

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 2 Avril 2015

L'an deux mil quinze, le deux du mois d'avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Laurence HUZE, Anne-Maité TURMEL, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Frédéric DESDION, Michel RIO, Luc HEBERT, Thomas DEHAUMONT, Aurélien LEBARON, Christophe MARON, Franck LAMBLARDY, Michel DUPAS

Absents: M. Michel PHILIPPE

Pouvoirs: M. Michel PHILIPPE a donné pouvoir à M. Jacques POUCHIN

Monsieur Franck LAMBLARDY a été nommé secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 14

nombre de membres votants: 15

date de la convocation : 27/03/2015

NB : Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil municipal pendant le vote des comptes administratifs 2014 pour la Caisse des écoles et la Commune.

Le compte rendu de la réunion du 9 mars 2015 est approuvé à l'unanimité

Urbanisme-Environnement :

1) Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir :

- 4, résidence des montées (parcelle cadastrée D n°194) pour 933m²

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la dite parcelle mentionnée ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

2) Vente de bois par appel d'offres – forêt communale :

En vue de la vente de coupe de bois par appel d'offres sur soumissions informatisées le 21 avril 2015 à Houpeville, Monsieur le maire interroge les membres du Conseil municipal sur le prix de retrait pour les parcelles 4-8 et 7-9a de la forêt communale de Fontaine sous Jouy,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le prix de retrait comme indiqué ci-dessous :

article 150387 - parcelles 4-8 : 28 000€ HT,

article 150388 - parcelles 7-9a : 7 000€ HT

ADOPTE

Informations diverses :

-Circulation Fontaine sous Jouy – Huest (RD63) : un arrêté de circulation du Conseil général de l'Eure a été pris concernant l'enfouissement des lignes électriques HT entre Fontaine sous Jouy et Huest du 19 mars au 22 mai 2015. La circulation sera alternée.

-Aire multisports : les réhausses sont installées sur le site de l'aire multisports.

-Visite d'un poste de transformation à Pacy/Eure : en juin prochain, une visite est proposée aux élus.

-Bike Tour : dimanche 26 avril prochain à 9h30 a lieu le « Bike Tour » organisée par la CAPE, le départ aura lieu devant le château de Croisy sur Eure et une étape est prévue à Fontaine sous Jouy.

Comptes rendus des syndicats et de la CAPE :

- 1) SIRE : le budget primitif 2015 a été voté le 1^{er} avril dernier. Un rééquilibrage du bras dit « la Bonde » est prévu cette année pour éviter l'envasement.
- 2) CAPE : le vote du Budget Primitif sera voté les 13 et 14 avril prochain. Il est notamment prévu une augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et du transport scolaire.

FINANCES

COMMUNE

COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR DE L' EXERCICE 2014

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2014, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver ce dernier.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2014

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 Constatant que le compte administratif fait apparaître :
un excédent de fonctionnement de **105 635.99 €**
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION EXERCICE 2014

		<i>EUROS</i>
A RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent: Déficit:	34 964.18 € 0.00
B RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	Excédent: Déficit:	70 671.81 € 0.00
C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)		105 635.99 €
D Solde d'exécution de la section d'investissement	Excédent: Déficit:	41 991.72 € 0 €
E Restes à réaliser de la section d'investissement	Recettes:	4 084€
F Restes à réaliser de la section d'investissement	Dépenses:	31 750 €
G Solde des restes à réaliser de la Section d'investissement (= E-F) ou	Excédent de financement Besoin de financement	0 € 27 666 €
H Besoin de financement (= D + G)		27 666 €
AFFECTATION DE C		
1 en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		
2 report en fonctionnement au compte D 002 (= C-H)		105 635.99 €

CAISSE DES ECOLES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L' EXERCICE 2014

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2014, les membres de la caisse des écoles décident d'approuver à l'unanimité ce dernier.

Compte Administratif de l'exercice 2014 :

Le Conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, et statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 522.57 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-excédent au 31.12.2013 : _____ 1 522.57 €
-excédent au 31.12.2014 : _____ **623.26 €**

Report à l'excédent reporté
(report à nouveau créditeur c/002) _____ **623.26 €**

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Caisse des écoles

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **5 951 €**

La subvention communale est de **4 828€**

Approuvé à l'unanimité

CCAS (pour information)

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **6 920 €**

La subvention communale est de **5 860 €**

Commune

Le Conseil municipal adopte le projet de budget préparé par la Commission des finances, à l'unanimité, qui se résume ainsi :

1) Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 658 266€ se décomposant comme suit :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Charges à caractère général	233 835 €	Excédent antérieur reporté	105 635.99 €
Charges de Personnel	283 850 €	Atténuation de charge	999.01 €
Autres charges de gestion courante	64 230 €	Produits services du domaine et vente	83 770 €
Charges financières	8 093 €	Impôts et Taxes	267 220 €
Charges exceptionnelles	500 €	Dotations, subventions, participations	158 169 €
Impôts et Taxes (CAPE)	8 811 €	Autres produits de gestion courante	24 800 €
Dépenses imprévues	0 €	Produits financiers	5 625 €
Virement à la section investiss	32447 €	Produits exceptionnels	2 568 €
Dotations aux amortissements	17 021 €		
Total : 648 787 €		Total : 648 787 €	

Taux d'imposition année 2014

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux comme suit :

⤴ Taxe d'Habitation	101 121 €	(9,11%)
⤴ Taxe sur le Foncier bâti	148 176 €	(23,39%)
⤴ Taxe sur le Foncier non bâti	11 173 €	(51.25%)
⤴ pour un produit attendu de	260 470 €	

2) Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à : 244 925 €

Opérations projetées pour 2015

a) Dépenses d'investissement : opérations projetées et délibérées

⤴ Voirie	93 263 € (dont 2650€ report de 2014)
⤴ Mairie	3209 €

⤴ Plan Local d'urbanisme	10 000 €
⤴ Travaux divers école	15 780 € (dont 11 600€ report 2014)
⤴ Achat de terrain	9 000 € (report)
⤴ Protection des Berges	2 000 €
⤴ Aménagement de sécurité	8 528 €
⤴ Terrain multisports	10 049 € (dont 8500€ report 2014)
⤴ Local service à la personne	52 915 €
⤴ Enfouissement électrique Place de l'Aulnaie	2 000 €

Opérations financières : 38 181€

b) Recettes d'investissement

⤴ Virement de la section de fonctionnement	32 447 €
⤴ Excédent d'investissement	41 991.72 €
⤴ Produit des cessions	102 059.28 €
⤴ FCTVA	16 871 €
⤴ TA (Taxe d'Aménagement)	13 000 €
⤴ Amortissements	17 021 €
⤴ Caution	2 854 €

Subventions

⤴ Voirie assainissement en traverse rue de la poste	5 464 €
⤴ Terrain multisports	3 900€ (dont 4084€ report 2014)
⤴ Sécurité	2 233€
⤴ Local service à la personne	3 000€

Monsieur Le Maire remercie tous les membres du Conseil municipal pour la qualité du travail effectué pendant cette la commission finance.